


Numéro	Objet	Destinataire	Surface en m ²
1	Extension du cimetière	Commune	6582
2	Cheminement piéton	Commune	520
3	Cheminement piéton	Commune	59
4	Cheminement piéton	Commune	280
5	Cheminement piéton	Commune	210



- Légende :**
- UA** Nom de zone
 - Emplacements réservés
Numéro d'ER
 - Éléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger
(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)
 - Espaces Boisés Classés
 - Espaces Verts Protégés
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
 - Alignements d'arbres
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
 - Zone humide, mare à protéger
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
 - Linéaire de préservation de la diversité commerciale
(au titre de l'article R.151-37 4° du code de l'urbanisme)
 - Marges de recul d'implantation des constructions
 - Périmètre de protection autour de la station d'épuration
(au titre de l'article R.151-34-1° du code de l'urbanisme)
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

